

23 déc 2016 -16:30

Appartient à Conseil des ministres du 23 décembre 2016

Marché public relatif à l'installation de systèmes automatiques de reconnaissance de plaques minéralogiques

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure de marché public relatif à un accord-cadre pluriannuel de fournitures pour l'achat et l'installation de systèmes automatiques de reconnaissance de plaques minéralogiques.

Cet accord-cadre, qui constitue une mesure de lutte contre le terrorisme, vise la mise sur pied d'un réseau national d'installations fixes pour la reconnaissance de plaques d'immatriculation. Ce marché public est destiné à la police intégrée ainsi qu'aux autorités fédérales, régionales, provinciales et communales, en ce compris les institutions avec une personnalité juridique particulière chargées par les autorités précitées d'une mission déterminée d'intérêt public.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>